



## Affaire Jaf; J'aimerais avoir plus de renseignements sur une facture de mon avocat;

Par seban, le 04/03/2020 à 19:05

**Bonjour**

**J'aimerais avoir plus de renseignements sur une facture de mon avocat;**

Je suis en procédure avec mon ex conjointe depuis 4 ans aux affaires Familiales, en moyenne deux plaidoiries par an,

j'ai toujours réglé content mon avocat, et depuis 4 ans je n'ai jamais eu droit à l'aide juridictionnelle, sauf cette année ou j'ai droit à 55% d'aide juridictionnelle.

Mon même avocat m'a adressé une nouvelle facture ( sans devis !) trois mois avant la plaidoirie d'un montant de 973 euros sur trois lignes seulement!

contenant le montant HT de 800 euros,

les 20% de tva de 160euros,

et 13 euros de plaidoirie,

pour un total TTC de 973 EUROS .

Entre-temps je suis donc passé à 55 % de droit à l'aide juridictionnelle, je lui ai donc communiqué cette information, et j'ai très bien ressenti son mécontentement !

et il refuse de faire le dossier en me disant que c'est trop tard l'affaire et déjà en cours ! ! ( *tu m'étonnes ça fait 4 ans que c'est en cours ! Bref...*)

il me propose avec sa calculatrice et ses barèmes, une réduction de 230 euros sur la facture ! invoquant un arrangement entre nous...

Ma première question est : Est ce que mon avocat me propose le bon montant par apport aux barèmes de pris en charge?

Deuxième question: Est ce que le fait de ne pas faire le dossier d'aide juridictionnelle ne va

pas me pénaliser sur les frais de dépend du tribunal .

Troisième question: Mon avocat n'aurait-il pas dû me faire un devis détaillé avec ses fameux UV ? Quand pensez-vous ?

Dois je accepter .

Merci de votre réponse

cordialement.